

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 12 septembre 2022

COATICOOK, le 12 septembre 2022 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie ont complété le marquage au sol, ils s'affairent au nettoyage des puisards, aux interventions afin de corriger les sites d'érosion sur nos chemins ainsi qu'au nettoyage de fossés. Les équipes ont également procédé à la réparation de plusieurs ponceaux en secteur rural ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook poursuivent le raccordement de nouveaux clients et la modification de branchements. L'élagage est commencé. Le personnel a participé à la préparation du volet électrique des différents événements tenus sur le territoire ;
- Division des infrastructures, l'équipe a effectué des travaux d'entretiens des réseaux, complété le deuxième branchement de la Maison des aînés et réalisé l'inspection télévisée dans le cadre de notre plan d'intervention des structures municipales. Le rinçage du réseau débutera au cours de la semaine ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes sont intervenues pour la mise en oeuvre des différents événements, elles ont effectué des modifications à la plage du lac Lyster, réalisé des travaux au parc Yvon-Lemieux ainsi que des travaux de rénovation de la piste cyclable. L'installation des caméras est complétée à plusieurs endroits du parc Laurence.

Urbanisme et environnement

Nomination de M. Yvon Sirois et M. Martin Thibault à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Coaticook

Le règlement no 2-3-1, constituant le comité consultatif d'urbanisme de Coaticook, prévoit que la durée du mandat de chacun des membres formant le comité est de deux ans. Il y a deux sièges de vacants sur ledit comité. Le conseil a accepté les candidatures de M. Yvon Sirois et M. Martin Thibault comme membres du comité consultatif d'urbanisme jusqu'au 31 décembre 2023.

Services extérieurs

Réquisitions pour la piste cyclable

Le conseil municipal poursuit ses investissements pour améliorer la piste cyclable. Les élus ont accepté une réquisition pour la compagnie Couillard Construction ltée au montant de 12 761,93 \$ plus les taxes applicables pour le pavage de la piste cyclable, secteur nord et McAuley. Ils ont également accepté plusieurs réquisitions au montant de 9 884,05 \$ plus les taxes applicables pour l'aménagement de la piste cyclable.

Administration et conseil

Nomination maire suppléant (double mandat)

Le conseil doit désigner, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant tous les quatre mois. Le conseil municipal a désigné monsieur Denis Hébert maire suppléant pour les quatre prochains mois à compter du 1er octobre 2022;

Renouvellement du mandat de Équijustice Le Pont, organisme de justice alternative, au profit de l'unité de médiation citoyenne pour la gestion de médiation entre citoyens

La Ville de Coaticook souhaite mandater l'organisme Équijustice Le Pont, au profit de l'Unité de médiation citoyenne, afin que ses citoyens puissent bénéficier d'un outil de médiation entre citoyens. Les élus ont accepté de renouveler le mandat.